

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de BOISSETTES	Délimitation du tronçon						
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)
Départementale 39	38	+ 440	38	+ 480	4	30	
SNCF Corbeil Essonnes à Montereau					2	250	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACV102
en date du 19 MAI 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

38

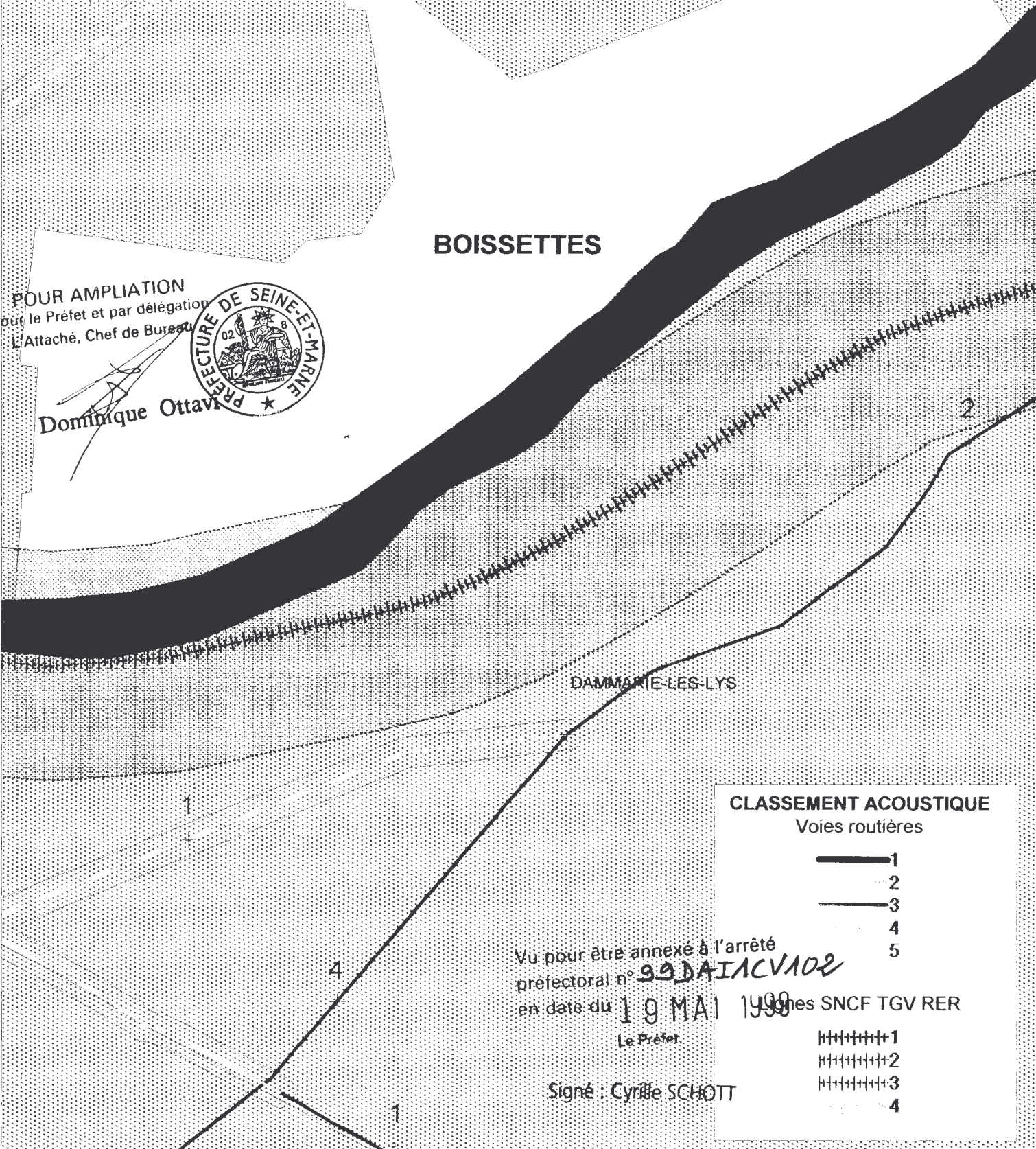
39

BOISSETTES

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Dominique Ottavi



DAMMARTIE-LES-LYS

CLASSEMENT ACOUSTIQUE
Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DA IACV102
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet.

Signé : Cyrille SCHOTT

- +++++++1
- +++++++2
- +++++++3
- +++++++4